



HIVER 2018/2019
QUEVAUVILLERS

JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPAL
N°10

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE.....	3
INFORMATIONS PRATIQUES.....	4
INFORMATIONS PRATIQUES.....	5
MIEUX VIVRE ENSEMBLE.....	6
QUOI DE NEUF SUR LA COMMUNE.....	7
• RECENSEMENT.....	7
• L'EAU DANS VOTRE COMMUNE.....	8
• LE CAPTAGE D'EAU.....	9
• FLASH INFOS.....	10 & 11
• LE TRI SÉLECTIF.....	12
• NOUVELLES CONSIGNES DE TRI.....	13
LES ASSOCIATIONS À QUEVAU.....	14
• LES PARENTS D'ÉLÈVES.....	14
• LA JSQ.....	15
• LE FOYER RURAL.....	16
• L'ESPOIR, LA VIE DE CALVYN.....	17
• CULTURE ET PATRIMOINE.....	18 & 19
QUOI DE NEUF À LA CC2SO.....	20
• LE PÔLE MÉTROPOLITAIN.....	21
• LE PLAN DE MOBILITÉ RURAL.....	22
• TISOA.....	22
• EN BREF À LA CC2SO.....	23
• LA MÉDIATHÈQUE.....	24
• L'ÉCOLE.....	25 & 26
• LA MARPA.....	27
• LES PETITS-POIDS.....	28
ÇA S'EST PASSÉ À QUEVAU.....	29
• LA SAINT-CRÉPIN.....	30
• CENTENAIRE 1914/1918.....	31
• LA SAINTE CÉCILE.....	32
• NOËL DE LA COMMUNE.....	32
• VŒUX DU MAIRE.....	32
• CÉRÉMONIES DU 5 DÉCEMBRE.....	33
PAGE MÉDICALE.....	34
PAGE JURIDIQUE.....	35
CALENDRIERS DES FÊTES.....	36
ÉTAT CIVIL.....	37
LE COIN DES ARTISTES.....	38
ET DES LECTEURS.....	39

MOT DU MAIRE

Chères Quevauvilloises, chers Quevauvillois,

Au seuil de cette nouvelle année, j'ai le plaisir de vous adresser mes vœux de bonne santé, de bonheur et d'amitié pour vous mais également pour celles et ceux qui vous sont chers.

Je veux avoir une pensée particulière pour les personnes, les amis qui nous ont quittés en 2018 ainsi que pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Je vous souhaite à tous une belle année : une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier celles et ceux qui s'engagent en faveur de notre commune à quelque titre que ce soit.

Nous avons vécu en France au cours de l'année 2018, des moments douloureux, déchirants, je pense notamment à l'attentat perpétré à Strasbourg, nous pourrions être de ceux qui ont perdu un proche, permettez-moi d'avoir une pensée pour les victimes et leur famille.

Ces derniers mois, nous avons vu une partie de la France se soulever pour dire sa souffrance, son incompréhension, ses difficultés financières et autres, il nous faut souhaiter de l'apaisement et des réponses qui satisfassent le plus grand nombre pour les mois à venir. A ce titre, je vous informe qu'un cahier de doléances est à votre disposition en mairie.

Je vais maintenant vous dresser un bref bilan des réalisations de l'année écoulée et les projets pour celles à venir.

2018 a vu se réaliser :

- Changement des candélabres dans le lotissement d'Henneville
- Remplacement de 50 lampes mercure par des leds
- Plateforme béton avec lave chaussures installée au vestiaire de foot
- Installation d'une aire de jeux pour les enfants Place du Marché
- Achat d'un lave-vaisselle et d'une auto laveuse à la salle polyvalente
- Achat de 20 motifs pour illuminations de Noël

Pour les projets de 2018 qui ont pris du retard, ils seront réalisés en 2019, dernière année de mandat :

- Effacement des réseaux rue de la Chapelle et rue de la Briqueterie
- Isolation des combles de la mairie
- Restructuration du secrétariat de mairie afin de permettre la mise en accessibilité et un meilleur fonctionnement
- Aménagement du monument aux morts et de ses abords
- Restauration des Halles
- Travaux sur la salle de musique derrière la mairie et le logement 20 rue Sainneville (ancien local de l'aide sociale du département). La commission des bâtiments réfléchit à des solutions.

Enfin, je tiens à remercier les adjoints, les conseillers municipaux, les membres du CCAS, toutes les associations, le comité des fêtes, les employés communaux ainsi que tous les bénévoles qui s'impliquent dans la vie communale. Je vous renouvelle mes vœux et vous prie de croire en mon entier dévouement et vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire
Dominique DUSSUELLE

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

📍 : 67 chaussée Thiers - 80710 Quevauvillers

☎ : 03 22 90 92 81

✉ : mairie.de.quevauvillers@wanadoo.fr

Secrétariat : Patricia FRÈRE et Emmanuelle OBRITIN

Lundi : 08h30-12h30 / 14h00-18h00

Mardi : 13h30-18h00

Mercredi : 09h00-12h30 / 14h00-17h30

Jeudi : 08h30-12h30 / 14h00-18h00

Vendredi : 13h30-17h30

SALLE POLYVALENTE

Renseignements en Mairie ☎ : 03 22 90 92 81

ou auprès de Carmen COZETTE : ☎ 03 22 90 85 21

PERMANENCES DES CONSEILLERS

**DEPARTEMENTAUX : JEAN-JACQUES STOTER -
CATHERINE BENEDINI :**

Chaque premier vendredi du mois à 18h30 à la mairie

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOMME SUD OUEST (CC2SO)

📍 : 16 bis route d'Aumale - 80290 Poix de Picardie

☎ : 03 22 90 19 65

Président : Alain DESFOSSÉS

Directeur Général: Serge ZACHAREWICZ

MARPA COMMUNAUTAIRE

☎ : 03 22 90 87 70

📍 : 18 bis rue Sainneville

Directrice Sylvaine ZACHAREWICZ

ÉCOLE COMMUNAUTAIRE

☎ : 03 22 90 92 25

📍 32 RUE SAINNEVILLE

Directeur : Nicolas MAUS

CENTRE PÉRISCOLAIRE

Le matin : 07h30 / 08h50

Le soir : 16h30 / 18h30

Centre de loisirs (Vacances d'hiver, de Printemps, d'été et de la Toussaint) :

S'adresser à la CC2SO : ☎ : 03 22 90 19 65

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE :

📍 15 rue Sainneville 80710 Quevauvillers

☎ 03 22 55 00 59 - Nicole D'HOINE - ainsi qu'Isabelle

LERICHE LUCILE MOUTON ET MARIE-THERESE WARIN

Horaires:

- **Mardi, jeudi et vendredi : 16h30 / 18h30**
- **Mercredi : 14h00 / 18h30**
- **Samedi : 10h00 / 12h00**

LA POSTE

📍 61 chaussée Thiers 80710 Quevauvillers

☎: 03 22 90 80 39

Ouverture de 9h00 à 11h00 du lundi au samedi

NOTAIRE :

Maître François DESJARDINS :

📍 61 bis chaussée Thiers 80710 Quevauvillers

☎: 03 22 90 80 04

PAROISSE RÉPONDANTES DE VILLAGE :

☎: 03 22 34 04 52 - Danielle GAILLET

☎: 03 22 90 93 54 - Valérie OLIVIER

L'ABBÉ : André DAMAY : ☎ 03 22 90 70 14

✉ : adamay@orange.fr

TRÉSORERIE

📍 : Place de la République - 80290 Poix de Picardie

☎ : 03 22 90 91 83

GARDERIE ITINÉRANTE ROUL'DOUDOU

Le mardi de 9h00 à 17h00 à la salle polyvalente

Contactez la CC2SO : ☎ 03 22 90 19 65

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le lundi matin de 9h30 à 11h30, une fois par mois à la salle polyvalente. Contactez la CC2SO :

☎ 03 22 90 19 65

ASSISTANTES MATERNELLES

- ANGOT Fabienne : ☎ 03 22 90 82 62
- 📍 7 rue de la Briqueterie
- BESSALEM Sabine : ☎ 03 22 49 01 26 📞 06 74 42 63 38
- 📍 : 2 ter rue de la gare
- BOURDET Christine : ☎ 03 22 90 82 09 📞 06 30 10 93 94
- 📍 1bis place du Mal Leclercq
- BOURDET Fanny : ☎ 03 22 90 87 98 📞 06 50 37 44 92
- 📍 35 rue de Courcelles
- BRUNON Laurence : 📞 06 67 52 09 48
- 📍 7 lotissement Hocquet
- FOURDRINIER Denise : 📞 06 77 29 28 47
- 📍 1 rue de la gare
- HARLE Magali : 📞 06 11 28 20 00 ☎ 03 22 47 88 56
- 📍 64 rue de la Chapelle
- HNATYSZYN Séverine : 📞 06 40 27 03 60
- 📍 6 rue Motte
- LEFEBVRE Valérie : ☎ 03 22 90 81 80 📞 06 10 08 84 48
- 📍 4 Rue de la Motte
- LEGRIS Isabelle : ☎ 03 22 90 85 36
- 📍 13 rue de la Chapelle
- OLIVIER Valérie : ☎ 03 22 90 93 54
- 📍 7 chaussée Thiers
- SEGALT Sandra : ☎ 03 22 34 01 78
- 📍 1 rue des Prés Hauts
- VIGIN Martine : ☎ 03 22 90 87 15
- 📍 17 rue de Gournay

MINI CRÈCHE

- PICARD Vanessa : 📞 06 76 74 23 57
- 📍 117 chaussée Thiers

INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICE DE SANTÉ

PHARMACIE DU RELAIS DE POSTE

📍 14, CHAUSSÉE THIERS 80710 QUEVAUVILLERS
☎️ 03 22 90 36 50

● KINÉSITHÉRAPEUTES :

📍 14 RUE DE LA BRIQUETERIE
☎️ : 03 22 90 94 36 - Valérie DIEBOLT - Gaëlle TURBANT

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

📍 10 rue de la Briqueterie - 80710 Quevauvillers

● MÉDECINS :

☎️ : 03 22 90 80 80 - Marina DEQUIDT,
Marie-Charlotte PELTIER et Patrice NOUGEIN

● INFIRMIÈRES :

☎️ : 03 22 90 89 67 - Nathalie PETTOELLO et
Laurence LESAGE
☎️ : 03 22 90 86 50 - Isabelle DEROUCK, Blandine GUIDE
et Virginie ROUSSAY-CAILLOT

● ORTHOPTISTE :

☎️ : 06 76 59 82 94 - Susan DELAIRE

● PÉDICURE PODOLOGUE :

☎️ : 03 22 33 10 01 - Adrien PINAUD

● PSYCHOLOGUES :

☎️ : 06 46 73 45 50 - Nathalie ANGER - Clinicienne
☎️ : 07 77 26 53 88 - Alexandre MAZION - Addictologue

● SAGE-FEMME :

☎️ : 06 67 02 43 35 - Amélie GALLAND

● ORTHOPHONISTE :

☎️ : 06 30 11 95 50 - Océane VASSEUR

N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LE SITE INTERNET DE LA
COMMUNE AINSI QUE LA PAGE FACEBOOK



ASSOCIATIONS

● AÎNÉS :

☎️ : 03 22 90 80 35 - Guy DEBUREAUX

● ANCIENS COMBATTANTS :

☎️ : 03 22 90 84 47 - Claude DAVID

● COMITÉ DES FÊTES :

☎️ : 03 22 90 92 81 : mairie

● FOYER RURAL :

☎️ : 06 70 21 69 44 - Vincent GUÉRARD

● HARMONIE MUNICIPALE :

☎️ : 06 37 06 23 74 Anthony Dumser
🌐 http://harmonie_quevauvillersE-monsite.com/

● ECOLE DE MUSIQUE :

☎️ : 03 22 34 04 52 - Gérard GAILLET

● JEUNESSE SPORTIVE QUEVAUVILLOISE :

☎️ : 03 22 42 03 17 - Guy GAILLET
🌐 : www.jsquevauvillers.com

● PARENTS D'ÉLÈVES :

☎️ : 06 80 21 48 55 - Mathilde CULOT

● Société de chasse :

☎️ : 03 22 90 91 16: Fabien SAVIN

● SoDANCE :

Sohéline : ☎️ 06 25 64 66 49
🌐 : so-dance@orange.fr

● Association l'Espoir de Calvyn :

☎️ : 06 81 17 50 73

● Association Les Petits Poids

☎️ 06 82 52 61 69 , Lydie BOURY

● Association Culture et Patrimoine

☎️ 03 22 90 92 81

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Nous revenons régulièrement sur ce problème d'incivilité!

Les conteneurs de verres et cartons ne sont pas des lieux de décharge et il est interdit d'y déposer des ordures. Cela est assimilé à une décharge sauvage et est passible d'une amende.



De même, nous vous demandons de ne pas déposer de verre en dehors des colonnes mises à disposition afin d'éviter que l'on se blesse.

VOUS ÊTES MAL GARÉ? VOUS N'AVEZ PAS RANGÉ VOTRE POUBELLE?

Les piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite, les enfants qui vont à l'école et qui sont obligés de descendre sur la chaussée, globalement tous ceux que vous gênez

Vous remerciant de penser à eux!

STATION D'ÉPURATION : NE JETEZ RIEN QUI PUISSE ENDOMMAGER OU POLLUER LA STATION D'ÉPURATION

NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLE !



Comme dit dans le précédent numéro, ne jetez ni lingettes, ni coton, ni papier, ni aucun objet susceptible de boucher les canalisations et obstruer les filtres.

De même, ne jetez aucun produit toxique tels que les solvants, les huiles de vidange, produits phytosanitaires....



Merci de ramasser les déjections de nos amis les chiens et de ne pas les laisser aboyer de façon intempestive

QUOI DE NEUF SUR LA COMMUNE



RECENSEMENT
de la population 2019

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement est une obligation encadrée par une loi. Elle s'impose aux citoyens mais le recensement doit rester confidentiel. Quevauvillers fait partie des communes qui seront recensées entre le 17 janvier 2019 et le 7 février 2019. Les communes de moins de 10 000h le sont tous les 5 ans tandis que les communes de plus de 100000h sont recensées chaque année au niveau de 8% des logements.

La municipalité a demandé à M LABESSE Jean-Marc, 1er adjoint, d'être le coordonnateur communal du recensement. Dans le même temps, elle recrute et rémunère deux agents recenseurs. En effet, le village est partagé en deux districts comptant respectivement 251 et 276 logements. Le principe veut que l'INSEE (institut national des statistiques et études économiques) accorde une dotation forfaitaire de recensement de 2 110 €. La commune recrute par arrêté, en CDD, deux agents qui sont couverts sur le plan social et dotés d'une carte officielle dont vous êtes en droit de demander la présentation.

Une priorité cette année à la déclaration internet

Comme pour les impôts, le gouvernement encourage la

procédure dématérialisée. En 2018 plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne soit une économie de 31 tonnes de papier. La procédure est rapide, vous êtes guidés dans la démarche. Nos deux agents viendront vous apporter une feuille avec votre code d'accès et mot de passe et vous donneront un délai. Dès la fin de la validation et enregistrement informatique, un message indiquera à l'agent recenseur que cela est réalisé. Dans le cas contraire, il viendra vous revoir.

Le déroulement par le formulaire papier

Comme pour les impôts, tout le monde n'a pas de connexion internet (malgré les stages à la médiathèque de Quevau qui ont connu du succès!!!!) ou ne pratique pas avec assez d'assurance. Dans ce cas, l'agent viendra vous déposer les formulaires avec les bulletins individuels (autant de bulletin que compte le foyer) et un formulaire logement. N'ayez crainte de les remplir. Votre agent recenseur est soumis à une totale discrétion. Ces documents sont anonymes lors de leur enregistrement par lecture optique. Si vous ne souhaitez pas malgré cela donner le document à l'agent, il vous fournira une enveloppe à envoyer à l'INSEE mais vous affranchirez le courrier.

L'agent vous donne un rendez-vous pour récupérer les feuilles. Il peut vous aider sous votre dictée à le remplir et sans interférer en rien à votre déclaration.

Les étapes du recensement

Les deux agents vont faire un repérage des adresses ce qui permettra de compléter les données dans le logiciel OMER (outil mutualisé pour enquête du recensement). Puis ils vont passer chez vous pour remettre les documents papier ou(et) les codes informatique. Ils récupèrent les dossiers papier qui seront saisis dans OMER par le coordonnateur du recensement. Un taux d'avance du recensement est calculé. A la fin, le taux de 100% est en principe atteint (sauf problème. Le logement est réputé non enquêté et un agent de l'INSEE se déplacera).

En décembre 2019, la commune connaîtra sa population totale (résident principal et communauté comme la MARPA). On y ajoutera la population comptée à part comme les étudiants internes, prisonniers, séjour long en Ehad par exemple).

*Par LABESSE Jean-Marc
Coordonnateur recensement
Quevauvillers*

L'EAU DANS VOTRE COMMUNE

INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU QUE VOUS CONSOMMEZ À QUEVAUVILLERS

Par Jean-Marc LABESSE



Le contrôle sanitaire de l'eau

Le contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine est effectué par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les prélèvements sont effectués à la source de production et sur le réseau de distribution (on peut solliciter un habitant du village pour prélèvement d'eau à son robinet). Le nombre d'analyses dépend du nombre d'habitants desservis et de la ressource souterraine (c'est notre cas) ou superficielle. Les résultats sont comparés aux valeurs fixées par l'arrêté ministériel du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité de l'eau.

Pour mieux comprendre

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de bactéries témoins d'une pollution microbiologique du réseau (pollution pouvant être responsable de maladies plus ou moins graves telles que gastro-entérite, hépatite A, parasitose).

Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau, des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Lorsque l'eau est peu fluorée, un apport complémentaire sous forme de sel de cuisine fluoré ou de comprimés peut vous être recommandé par votre dentiste pour une prévention optimale des caries.

Les nitrates sont présents à l'état naturel dans le sol comme résidus de la vie (végétaux, animaux, humains) à des teneurs voisines de 5 milligrammes par litre, des apports excessifs ou mal maîtrisés de matières fertilisantes peuvent être à l'origine d'une augmentation de la concentration dans la ressource de la teneur en nitrate qui ne doit pas dépasser 50 milligrammes par litre afin d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes. A l'état naturel, l'eau ne contient pas de pesticides. Les activités humaines sont responsables de la présence de ces composés qui à une

concentration dépassant la valeur maximale fixée pour chaque molécule sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés toute une vie. Par précaution, la limite de qualité est inférieure à la valeur sanitaire maximale. L'agressivité de l'eau peut entraîner la corrosion des canalisations métalliques (plomb, cuivre) dans les réseaux intérieurs. Le remplacement de toute conduite en plomb est souhaitable. C'est pourquoi les branchements plomb des habitations ont été progressivement remplacés.

Les ions perchlorate sont recherchés depuis peu dans l'eau. Leur effet potentiel sur la santé est une perturbation du fonctionnement de la thyroïde. En l'absence de limite ou de référence de qualité réglementaire pour ce composé au plan national, l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 recommande de ne pas consommer l'eau au delà de 4 microgrammes par litre pour les nourrissons de moins de six mois et à partir de 15 microgrammes par litre pour les femmes enceintes ou qui allaitent. Pour plus de renseignement, le site internet de l'ARS est régulièrement mis à jour et peut être consulté.

OÙ EN EST LE NOUVEAU CAPTAGE D'EAU?

L'ancien captage réalisé en 1933

a toujours donné satisfaction à la population du village mais le 18 juillet 1994, un arrêté préfectoral ordonnait l'abandon du captage, proche de la RN 29. En effet, le prélèvement d'eau dans la nappe souterraine en vue de son utilisation pour la consommation humaine est soumis à une autorisation administrative. La dérivation des eaux souterraines vers le point de prélèvement et la mise en place de périmètres de protection autour de ce dernier doivent faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique. La municipalité, conduite par M Desbureaux, s'est mise à la recherche d'un nouveau site pour le captage et le site de la vallée Bodechon sur la commune de Namps au Val, site validé par l'ingénieur hydrogéologue commis par la mairie. C'est alors que fut entamé un long cheminement technique et administratif.

Sur le plan technique, le premier forage a permis de déterminer que l'eau était de bonne qualité, avec absence de pesticide, herbicide, hydrocarbures. Toutes les constantes chimiques étaient bonnes. L'abondance de cette eau puisée dans une nappe située dans la craie du turonien et bloquée par une couche inférieure de

marne imperméable a été démontrée par un essai de production d'eau qui a duré 73 heures en juin 2016. Cet essai a montré que la nappe peut soutenir un débit de prélèvement de 30 m³/heure, 300m³/jour et 80 000m³/annuel. Rappelons que les besoins de la commune se situent à 185m³/jour (sur une période de 305 jours) et de 305 m³ en débit de pointe du château d'eau en été (60 Jours).

L'enquête préalable à la DUP ne conduit à aucune expropriation, la parcelle correspondant au périmètre de protection immédiate du captage étant déjà propriété de la commune de Quevauvillers.

Une conduite d'adduction de 2 km permettra à l'eau de rejoindre le château d'eau .

Travaux restant à réaliser

Les travaux restant à réaliser concernent :

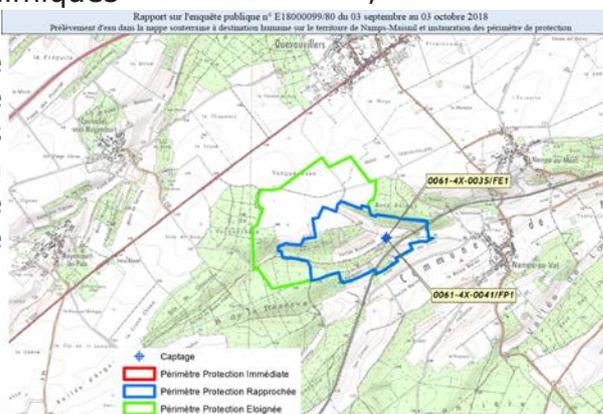
- l'aménagement de la station de pompage : clôture périphérique, dispositif anti-intrusion, signalétique extérieure d'identification,

- l'aménagement du chemin d'accès au champ captant par apport de matériaux inertes afin de permettre l'accès quelles que soient les conditions climatiques,
- le boisement du terrain de moto-cross.
- la conduite d'adduction d'eau jusqu'au réservoir de Quevauvillers.

Périmètres de protection

La mise en place de périmètre de protection autour des points de captage(dispositif réglementaire obligatoire autour des captages d'eau destinés à la consommation humaine) est l'un des principaux outils utilisé pour assurer la sécurité sanitaire de l'eau et ainsi garantir leur protection, principalement vis-à-vis des pollutions ponctuelles et accidentelles. Le périmètre de protection immédiate concerne la seule parcelle n°30 de la section ZB de Namps-Maisnil (319 m²) sur laquelle se trouvent les forages et qui appartient à la commune de Quevauvillers. Ce périmètre a pour fonction d'empêcher la détérioration des ouvrages et d'éviter que des déversements ou des infiltrations d'éléments polluants ne se produisent à l'intérieur ou à proximité immédiate du captage.

L'enquête publique a donné un avis favorable au captage.
Par Jean-MARC LABESSE



FLASH INFOS

Quelques conseils sur votre consommation d'eau



Après quelques jours d'absence, **purgez l'ensemble des canalisations d'eau** avant consommation en laissant couler quelques instants avant de la boire. **En cuisine, utilisez exclusivement l'eau du**

la boisson, la cuisson des aliments et le rinçage des ustensiles. L'utilisation de l'eau chaude favorise la migration des métaux dans l'eau

L'eau froide doit être conservée au frais dans un récipient couvert et propre sans dépasser 48 h.

Réservez les traitements complémentaires éventuels tels des adoucisseurs, au seul réseau d'eau

sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation et parfois dangereux. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux dans conduites ou devenir des foyers de développement microbiens quand leur entretien est mal assuré.

Si la saveur de l'eau ou sa couleur change, signalez le à la mairie.

réseau d'eau froide pour

chaude sanitaire. Ils

Collecte des poireaux sur le territoire de Quevauvillers

L'une des parcelles de poireaux, à la sortie de Quevauvillers en allant vers POIX appartenant à M Vincent Cozette, a été collectée. Cette nouvelle production qui est apparue dans le paysage du sud ouest amiénois est à l'initiative de la SICA saveurs de Somme réunissant 27 agriculteurs. C'est la SICA qui a arraché les poireaux et qui louera dans un second temps le bâtiment de la communauté de communes (CC2SO) sur la zone de Croirxault. La production est commercialisée par la coopérative belge REO Veling. Un hectare de poireaux réclame 600 heures de travail et permettra donc l'embauche de salariés pour la plantation, la récolte et le conditionnement. Notons que le projet DELMONTE à Croirault est différent. Il consistera à la découpe de légumes et de fruits en barquette fresh cut. D'autres champs de poireaux sont visibles à la sortie vers Namps et vers Bougainville. Ces nouvelles productions de la SICA (poireaux, céleri, choux) vont apporter plus de variété dans notre paysage agricole et permettre une diversification bienvenue.

Par Jean-Marc LABESSE



A l'arrière de la photo, les premières maisons de Quevauvillers en venant de POIX.



Un cahier de doléances est disponible en mairie. Vous pouvez venir y inscrire vos propositions et vos avis sur des thématiques nationales dans le cadre de la grande consultation citoyenne.

LA GUERRE DE 14/18: les casques à pointes et autres renseignements

Par Jean-Marc Labesse
professeur d'histoire lycée
de la Hotoie retraité à

Quevauvillers

M Jean-Claude Auriol est venu de Toulouse pour faire partager sa passion sur la première guerre mondiale à Airaines.

Il a, avec des objets et documents à l'appui, tordu le cou à certaines idées reçues et éclairé certains points de cette

histoire. Le casque à pointe par exemple servait à dévier les coups de sabre des cavaliers. Le rouge garance, qui colorait les tenues de l'armée française, ne venait pas de la racine de la garance naturelle française mais de l'alizarine était achetée à l'Allemagne dont BASF avait le brevet de synthèse

chimique. Trop visible, nous avons donc une double raison de changer la couleur de l'uniforme. On trouvait un martinet dans le paquetage qui servait non à punir les enfants mais à épousseter l'uniforme. En 1914, Joffre envoie des officiers relevés de leurs commandements à Limoges d'où

l'expression d'une personne limogée, privée de son emploi. Le pigeon Levallant porta des messages dans l'enfer de Verdun et fut gazé. Les pigeons de Verdun obtinrent la légion d'honneur. Le soldat Auguste THUN du 132ème régiment choisit le soldat inconnu en posant son bouquet sur le



sixième cercueil en totalisant les chiffres de son régiment.

Hommage à Serge VOISIN

Serge Voisin est né le 27 mai 1934 à Quevauvillers. En 1928, le père de Serge Voisin épouse une fille du pays où ils s'établissent. Chez les Voisins, tous étaient charrons et des centaines de remorques Voisin, fabriquées ici à Quevauvillers, ont sillonné les routes de nos campagnes. La vie de Serge Voisin rejoint celle du Quevauvillers de l'époque. Elle est mêlée d'odeur de feu, de mise en forme des roues de chariot et des émanations de soudure à l'arc. Très jeune sur les bancs de l'école de Quevauvillers, il tombe amoureux de Liliane, la fille du maréchal ferrant, la femme de sa vie. Son père voulait sans doute qu'il travaille dans l'atelier familial. Il parcourt Quevauvillers-Amiens en vélo pour s'inscrire à l'armée. Il joue dans l'harmonie du village et intègre la musique régimentaire. Mélomane toute



sa vie, il joue du saxophone. Rappelé au Maroc en 1955, il passe deux ans et demi sous le soleil d'Afrique tandis que Liliane l'attend à Quevauvillers. Passionné de photographie et après être passé chez Nisso Pelossof, une référence dans ce domaine, il quitte Quevauvillers pour ouvrir un fond de commerce photo à Airaines mais il aime revenir à la Saint-Crépin sous les Halles pour faire admirer son travail de portraitiste et je gage que beaucoup à Quevauvillers ont fait réaliser des photos artistiques d'un mariage ou d'enfants ou petits enfants avec toujours des mises en scène soignées et originales.

Il aimait emprunter avec Liliane le tour de ville qui longe le château et qu'il appelait le «chemin des amoureux». Le mercredi 12 septembre, sa famille et ses amis ont tenu à emprunter ce chemin vers sa dernière demeure.

Par JM Labesse

LE TRI SÉLECTIF



Réduire et trier ses déchets, c'est penser à l'avenir de nos enfants pour préserver notre planète. Le tri permet de recycler et de réduire la quantité de nos déchets non recyclables.

Réduire la poubelle noire en faisant plus de tri ne fera pas baisser les tarifs mais évitera qu'ils n'augmentent considérablement. Une réduction de 50% nous est demandée dans un avenir très proche.

Le contenu de la poubelle noire va directement au centre d'enfouissement.

Trier davantage c'est réduire le tonnage qui alimente ce centre. Dans le courant de l'année 2019, nous allons pouvoir trier davantage.

(pots de yaourt, sacs plastiques...)

Nous sommes actuellement à 225 tonnes/habitant et nous devons passer à 115 tonnes d'ici 2025 Aujourd'hui la TGAP(Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est de 16€/tonne Elle sera en 2019 à 17€, 40€ en 2022 et à 65€ en 2025 !



La quantité d'ordures ménagères et assimilées collectée ne cesse d'augmenter et les collectivités doivent constamment s'adapter pour faire face à un gisement de plus en plus important.

N'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Quelques petits conseils

J'achète du vinaigre blanc.

Faire le ménage a un impact environnemental car nous utilisons des produits toxiques et chimiques qui repartent dans nos canalisations, produits que l'on nous vend toujours plus dégraissant, toujours plus éclatant et toujours plus blanc.



Avec du vinaigre blanc nous pouvons laver la grande majorité de notre intérieur et en ajoutant un peu de bicarbonate de soude pour les tâches tenaces!

Je mets une bouteille d'eau d'un litre et demi dans ma chasse d'eau et j'économise plus d'une tonne d'eau /an. Je la mets dans le réservoir de la chasse d'eau qui ne se remplira pas complètement ce qui économise 1,5litres de moins à chaque fois.

Le saviez-vous?

La France est le premier producteur de bouteille d'eau en plastique au monde! Elle en produit plus de 5 milliards par an. Il faut de l'énergie pour les produire, transporter et les recycler; une bouteille en plastique parcourt en moyenne 300 km de l'embouteillage au recyclage. L'eau en bouteille coûte 100 fois plus cher que l'eau du robinet!



LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Comme vous avez pu le constater, **en janvier 2019, les consignes de tri des papiers et cartons changent** pour l'ensemble du territoire de Trinoval.

Désormais, les habitants sont invités à utiliser les colonnes de proximité. Pour accompagner cette nouvelle organisation et informer la population, nous vous invitons à consulter le site

www.trions-bien.fr. Vous pouvez télécharger

l'application mobile trions-bien : celle-ci permet de géolocaliser les nouvelles colonnes à papiers/cartons et de recevoir des alertes pour sortir vos bacs la veille de leur ramassage.



QUE METTRE DANS LA NOUVELLE COLONNE ?

Catalogues, annuaires



Journaux, magazines prospectus



Cahiers, blocs-notes



Courriers, enveloppes



Emballages carton



Tous les autres papiers



...ET DANS LE BAC JAUNE ?

Briques de lait, de jus de fruits...



Flacons en plastique opaque pour les : produits ménagers, lessives, shampoings, gels douche...



Boîtes de conserve, barquettes aluminium, aérosols, canettes, ...



Bouteilles d'eau, d'huile, de lait...



LES ASSOCIATIONS À QUEVAU

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Par Jean-Marc LABESSE

La bourse aux jouets-puériculture a rencontré un tel succès que l'association aurait aimé bouger les murs afin de satisfaire les nombreuses demandes. Il est prudent de réserver sa place à l'avance car la petite et la grande salle étaient pleines et l'association a dû refuser du monde. Plus de 60 exposants pour 80 tables où l'on présentait des jouets, des articles de puériculture, des vêtements d'enfants etc.. Dans la salle on a pu noter la présence de parents

mais aussi de grands parents. On peut dire que ces bourses sont tendance car la société d'aujourd'hui accepte mal de jeter alors que cela peut resservir. Il y a non seulement un gain financier mais aussi un souci de développement durable. L'association des parents d'élèves de Quevauvillers, Fresnoy et Courcelles et sa présidente Mathilde Culot ont préparé des croque monsieur (n'y voyez aucune malice de la part de ces dames!!!!) tandis qu'un café et un gâteau ont été offerts à chaque exposant.



Le 20 décembre, l'Association des Parents d'élèves a offert un cadeau à chaque enfant de l'école

A noter dans vos agendas :

- **Samedi 9 mars** : boum déguisée années 80, tartiflette à emporter
- **Dimanche 12 mai** : Bourses aux jouets et vêtements de printemps
Contact : 06 80 21 48 55



LA JSQ

Par Dominique Gaillet

BILAN À LA MI-SAISON

La JSQ Quevauvillers est présente pour cette saison 2018/2019 dans 5 catégories.

- Seniors (2 équipes) première et 4e division
- 1 équipe de U13
- 1 équipe de U10 U11
- 2 équipes de U8U9
- 2 équipes de U6 U7



Effectif en léger recul par rapport à la saison dernière avec la disparition de U16 U18 Les résultats sportifs sont en demi-teinte en Seniors qui pourtant avec 36 licenciés ne parviennent pas à présenter des équipes au complet lors du Championnat (trop de problèmes d'absences motivées ou non ...)

La motivation va devoir pourtant refaire surface pour la suite de la saison pour ne pas vivre des désillusions.

Résultats satisfaisants et encourageants en U13, groupe très jeune mais motivé tant à l'entraînement que lors des compétitions.

Beaucoup d'enthousiasme chez les plus petits, leur présence aux entraînements et plateaux du samedi sont des motifs de satisfaction. Leurs progrès constants et les encouragements des parents nombreux à les soutenir laissent présager d'une belle fin de saison.

Tout ce petit monde s'est retrouvé au stade le mercredi 19 décembre lors du traditionnel arbre de Noël du Club.

Le retour aux compétitions sera mi janvier avec quelque plateaux en salle pour les plus jeunes. Quant aux Seniors la reprise est soumise aux aléas climatiques.

Merci de venir nous encourager et de nous apporter votre soutien lors de nos manifestations.



À NOTER DANS VOS AGENDAS

- 16 mars Soirée familiale du Club
- Du 16 au 19/04 Stage de Foot ouvert de 6 ans à 14 ans
 - 30 mai Tournoi Foot Animation du Club
 - 8 juin Tournoi U13
 - 9 juin Tournoi Seniors



LE FOYER RURAL



Rétrospective 2018 :

Février : Soirée St-Valentin

Avril : Loto

Juin : Journée marche/vélo

Août : Concours de pétanque

Décembre : Décoration des Halles du village



Calendrier 2019 :

Cette année, nous organisons :

- un Loto le 6 avril
- une journée famille le 2 juin
- un concours de pétanque le 31 août



Retrouvez également nos activités, ouvertes à tous ! La pétanque le vendredi en fin d'après-midi et le badminton le lundi et le jeudi à la salle polyvalente du village.

Pour finir, nous profitons de cette newsletter pour remercier la commune de Quevauvillers pour leur soutien constant, et notamment pour leur participation au rafraîchissement des terrains de badminton.

Le Foyer Rural de Quevauvillers

vous souhaite une excellente année 2019 et vous remercie pour votre intérêt chaque année !



A noter également dans vos agendas :

Dimanche 24 février :salon de l'agriculture :

Transport + entrée : 32€ /adulte -6/12 ans : 27€,- de 6 ans : 20€

Réponse avant le 15 février ☎ 06 69 46 66 95

PAGE N°16

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPAL

HIVER 2018-2019

L'ESPOIR, LA VIE DE CALVYN

L'association « L'espoir, la vie de Calvyn » a pour but d'améliorer la vie quotidienne, la motricité, la souffrance physique... aussi bien matériellement qu'humainement, en organisant des événements comme, un loto, un marché de Pâques, un repas, mais aussi en vendant les créations que nous réalisons. Plus il y aura de monde présent lors de nos événements, plus Calvyn pourra s'épanouir et profiter de l'instant présent.

Prochain projet un véhicule adapté (+ ou - 25000 euro) mais aussi des séances de réflexologie plantaire....

Vous pouvez participer à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations selon vos disponibilités en tant que bénévoles, ou en participant aux différentes actions avec vos amis ou votre famille. Une participation si petite soit-elle(comme emballer des cadeaux, donner des lots, distribuer nos tracts) nous permettra d'aider Calvyn. N'hésitez pas à venir à la rencontre de notre association.

Comment nous contacter :

Mail: lespoirlaviedecalvyn@hotmail.com

Téléphone: 06-81-17-50-73 ou 06-75-73-48-07

Facebook: Association «L'espoir, la vie de Calvyn » ou événements vente au profit de Calvyn

L'espoir, la vie de Calvyn
Organise
Son Marché de Pâques
À la
Salle des fêtes de Quevauvillers
Artisanat, produits du terroir...
Entrée Gratuite
Samedi 13 Avril 2019 de 10h à 19h
Dimanche 14 Avril 2019 de 10h à 17h
Chasse à l'oeuf sous inscription et d'autres animations...
Restauration sur réservation
Buvette sur place
Renseignements et réservation au:
06-81-17-50-73 ou 06-75-73-48-07
Ne pas jeter sur la voie publique IPNS

L'espoir, la vie de Calvyn
organise
Un loto Spécial St Valentin
Samedi 9 Février 2019
Ouverture des portes 17h30.
Début des jeux 19h.
À la salle des fêtes de Quevauvillers.
Nombreux lots
Week-end pour 2,
Lot surprise spécial st Valentin, Trampoline fitness....*
Buvette Restauration sur place
Loto Spécial enfant
Début des jeux 13h00 jusqu'à 17h00
Table de jeux 5 en 1, Imprimante 3D...*
2 euro le carton
Ouvert à tous
Réservation au: 06.75.73.48.07 ou 06.81.17.50.73
L'association se réserve le droit de modifier les modalités de participation sans préavis.



À NOTER DANS VOS AGENDAS :

- 9 février : loto de la Saint-Valentin
- 13 et 14 avril : marché de Pâques



ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE

Cette année 2018 aura été riche en action au sein de l'Association Culture et Patrimoine.

- Le calvaire route de Namps est terminé et les abords sont régulièrement entretenus
 - Le calvaire route de Poix : une partie du socle est en place. Il reste à remettre définitivement le calvaire dès que le temps le permettra
 - Les portes de l'église ont retrouvé des couleurs
 - Le chemin de croix a été restauré
 - Lancement de la souscription pour la restauration des Halles
 - Stand le jour de la Saint Crépin afin de faire connaître l'association
 - Nettoyage des rideaux dans le chœur de l'église
 - Assemblée générale le 6 décembre

Actions 2019 :

- Mettre en peinture un bandeau de bois dans la sacristie
 - Cirer les bancs de l'église et continuer l'entretien
 - Protéger le tilleul
 - Nettoyer les colonnes à l'entrée du cimetière
- ... et beaucoup d'autres projets dont nous vous tiendrons informé dans le prochain numéro

N'hésitez pas à venir nous rejoindre! Nos prochains rendez-vous : Samedi 26 janvier et samedi 2 mars à 8h45 à la mairie



← Les portes de l'église

→ Le chemin de croix et les rideaux



Le coffrage

LE CALVAIRE



Changement des ampoules à l'église



La dalle en béton

Nous avons remis une affiche avec l'année de restauration pour les futures générations d'archéologues!



Lancement de la souscription publique pour la restauration des Halles

Le 7 septembre 2018, Monsieur Dominique DUSSUELLE, Maire de la commune, a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine représentée par Monsieur Bourgois afin de lancer une souscription publique.

Vous pouvez participer en 2019 . Nous vous rappelons que vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 66% du montant de vos dons. À ce jour, seule une petite vingtaine de quevauvillois ont participé mais il est encore temps et ce jusqu'à la fin des travaux. Les dons sont récoltés par la Fondation et reviennent à la commune ce qui permettra de diminuer le coût des travaux. Si les dons atteignent 5 à 6000€, la Fondation reversera une subvention de 4000€

Comment participer?



- Une enveloppe est à votre disposition à la mairie et votre don sera envoyé à la Fondation du Patrimoine
- ou bien sur votre smart phone : flasher ce QR code à l'aide d'une application et faites immédiatement votre don
- Ou par internet en faisant un don en ligne sur un site internet sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/59330

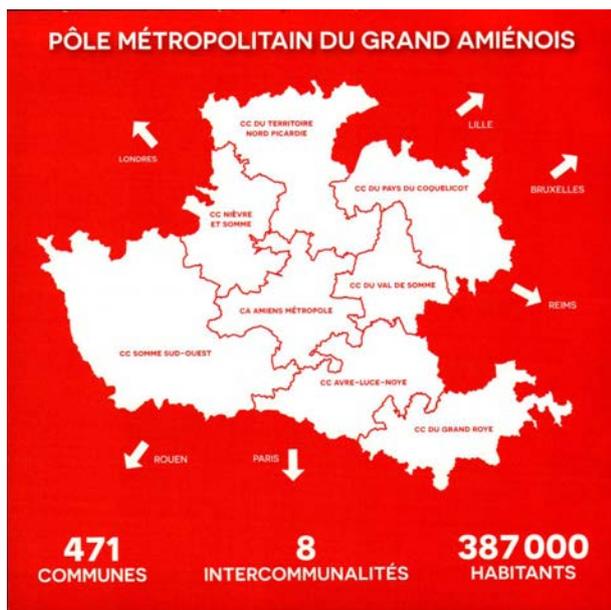


Le week-end du patrimoine, l'église a ouvert ses portes les 15 et 16 septembre. Cette année le thème était sur l'art du partage.



QUOI DE NEUF À LA CC2SO

LA CC2SO fait partie du pôle métropolitain du Grand Amiénois depuis le 11 septembre 2018.



Le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, c'est quoi?

C'est un organisme voulu par les élus de 7 communautés de communes entourant Amiens et Amiens Métropole qui associe les compétences et les actions de 471 communes, soit près de 387 354 habitants, tant

sur le plan climat air-énergie, que sur la stratégie du développement, le tourisme, la mobilité, la santé, l'emploi, la formation et l'insertion. Il est composé de huit communautés de communes Amiens Métropole, Avre-Luce et Noye, Grand Roye, Pays du Coquelicot, Territoire Nord Picardie, Val-de-Somme, Nièvre et Somme et Somme Sud-Ouest.

Cette structure est une fédération nécessaire face à la métropole lilloise. La prochaine grande mission du pôle métropolitain va être la révision du SCOT (schéma de cohérence territoriale) avec l'aide de l'Aduga (Agence de développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois). Le Grand Amiénois est avant tout agricole. Près de 80% de l'espace est consacré à cette activité qui est un secteur économique majeur du territoire. L'urbanisation est concentré sur Amiens, 2ème ville des Hauts-de-France

Le Grand amiénois est caractérisé par une très forte proximité entre territoires urbains et ruraux.

Cette spécificité et la qualité de vie qui y est liée doivent être préservées, valorisées et constituer une source d'attractivité, pour les entreprises, pour les actifs, ainsi que pour les visiteurs et les touristes français et internationaux. Le territoire doit relever le défi d'une croissance économique soutenable, construite sur l'innovation et liée à ses richesses multiples que constituent l'agriculture et l'agro-alimentaire, le tourisme, mais aussi les grands domaines que sont ceux de l'innovation numérique, de l'e-santé, de la transition énergétique, des matériaux ou de l'aéronautique. Un élément est vite apparu comme prioritaire et tout à fait d'actualité dans le contexte actuel : les problématiques de transports et de déplacements et la nécessité d'élaborer un Plan de Mobilité Rural. La CC2SO s'est portée volontaire pour expérimenter l'élaboration d'un Plan de Mobilité Rurale qui pourra être ensuite adapté à d'autres territoires du Grand Amiénois.



LE SAVIEZ-VOUS?

La voiture reste l'un des moyens de transport favoris des français, mais pour quoi faire? 67% pour aller au travail, 86% pour faire les courses et 69% pour accompagner les enfants à des activités quotidiennes

LE PLAN DE MOBILITÉ RURAL

Pourquoi un Plan de Mobilité Rural à la CC2SO?

Petit rappel : La Communauté de Communes Somme Sud-Ouest est issue, au 1er janvier 2017, de la fusion de 3 intercommunalités : les communautés de communes du Sud-Ouest amiénois(ancienne CCSOA), de la Région de Oisemont et du Contynois. Elle compte 119 communes et 37600 habitants(Allery est venu nous rejoindre en 2018 et les communes de Loeuilly, Neuville-les-Loueilly et Tilloy-les-Conty ont fusionné en une seule commune : les Ô de Selle).

L'ancienne CCSOA était déjà très engagée en matière d'innovation et de mobilité. Elle a obtenu la *délégation des transports scolaires* au conseil départemental, créé sa propre régie de transports, et mis en place, depuis juin 2013, une plateforme de mobilité, qui propose information et services à la mobilité tel que le service de transport à la demande TISOA. Ce dernier consiste en *l'ouverture à tous les publics des transports scolaires et la mise en place de dessertes complémentaires en milieu de journée*. Il y a eu également la création de *parkings de covoiturage sur tout le territoire*.

L'ex CCSOA s'est engagée dans l'élaboration d'un PLUI(Plan local d'urbanisme intercommunal) depuis 2015 et en est actuellement à l'étude du zonage.

Trouver des solutions adaptées pour les déplacements en zone rurale, vers les zones urbaines ou à l'échelle de la commune en développant l'accompagnement au changement (usage partagé de la voiture), l'information(connaitre les horaires des modes existants tels que bus et train quand ils existent), développer les modes doux(pistes cyclables et sentiers piétons), développer les transports collectifs actuels, voilà quelques points sur lesquels va se développer la stratégie du plan, afin d'apporter des solutions alternatives et réduire sur le long terme l'empreinte environnementale des transports.

Sources : Aduga - Regard - Pôle Métropolitain

Les déplacements adaptés au contexte rural est un sujet prioritaire et la mise en place d'un Plan de Mobilité Rurale à l'échelle de Somme Sud-Ouest est le premier des Hauts de France et le troisième en France.

LE SAVIEZ-VOUS,

En moyenne, un français actif passe un peu plus de 7h par semaine à se déplacer tous mode de transport confondus, soit près de 2 semaines par an!

Et quel transport remporte la palme à 80%? La voiture, occupée la plupart du temps par une personne seule. On en compte 31,9 millions en circulation!



TISOA LE TRANSPORT À LA DEMANDE

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS AU 03 22 90 39 59

TISOA consiste en l'ouverture à tous les publics, sur réservation, des lignes scolaires qui desservent toutes les communes de l'ex-CCSOA le matin, entre 7h30 et 8h30, et le soir, entre 17h et 18h, ainsi que des dessertes complémentaires à la demande en milieu de journée. Il est organisé en 5 secteurs autour des établissements scolaires implantés dans des pôles de services et commerces (Poix-de-Picardie, Airaines, Hornoy-le-Bourg, Beaucamps-le-Vieux, Aumale) : ainsi les résidents d'un secteur ont la possibilité de se rendre vers le pôle de leur secteur et d'en revenir.

Le réseau est complété par des lignes transversales entre les bourgs.

TISOA VOUS EMMÈNE À AMIENS

Les mardis et jeudis, TISOA propose des trajets vers AMIENS, accessible sur réservation 48 heures à l'avance et au départ des Halles de Quevauvillers.

Les arrêts s'organisent de la façon suivante :

Le départ est à 9h45

- 10h00 : Dépose minute du CHU Amiens SUD
- 10h15 : Pôle Emploi de Dury
- 10h25 : Polyclinique
- 10h40 : Cirque Jules Verne, arrêt de car (Pôle Emploi Millevoye)
- 10h45 : Gare routière quai N°11

Le retour vers Quevauvillers est à 14h

- 14h30 : Gare routière quai N°11
- 14h35 : Cirque Jules Verne, arrêt de car (Pôle Emploi Millevoye)
- 14h50 : Polyclinique
- 15h00 : Pôle Emploi Dury
- 15h15 : CHU Amiens Sud

- Retour à Quevauvillers à 15h30
- Depuis septembre 2018, le Contynois et la région d'Oisemont bénéficient également de TISOA, mais uniquement en minibus.

LE SAVIEZ-VOUS?

Une convention entre le Conseil départemental et TISOA a été établie pour faciliter les déplacements des personnes bénéficiaires du RSA et en dessous du seuil de pauvreté. Un Pass'Mobilité de couleur leur est délivré après examen de chaque situation. Le Pass de couleur bleue permet au détenteur du RSA de bénéficier de la gratuité sur le réseau Tisoa. Un Pass de couleur grise permet aux personnes à faible revenu d'obtenir une prise en charge du département de 80%, 20% restant à la charge de l'usager.



En 2015, une autre convention a été établie entre l'Agence Pôle Emploi et TISOA pour les personnes inscrites à Pôle Emploi afin de se rendre facilement et à moindre coût à Amiens lors de leur rendez-vous avec leur conseiller ou autre.

Entre juin 2013 et octobre 2017, 116 personnes ont utilisé TISOA. En 2017, 28 à 38 clients par mois ont effectué en moyenne 220 trajets par mois.

La clientèle est principalement constituée de femmes, de retraités, de personnes en recherche d'emploi ou travaillant à temps partiel, de personnes majoritairement sans permis ou sans voiture à disposition. Les motifs d'utilisation sont variés : achats, démarches, loisirs, soins, formation, travail à temps partiel...

LE SAVIEZ-VOUS?

La CC2SO organise des rendez-vous dans les villages, **les 121 villages connectés!** Munis de deux ordinateurs et d'une imprimante, deux jeunes en service civique accompagnent les personnes de plus de 60 ans qui ont besoin d'une aide ponctuelle pour leur démarches administratives/informatiques et peuvent également éditer, si besoin est, des documents. Une à trois personnes demandent une aide ponctuelle et un rendez-vous est fixé dans un local communal. Ce ne sont pas des cours informatique mais cette rencontre a pour but de rendre autonome le senior sur un « blocage » précis comme trier des photos, imprimer une feuille pour la retraite, se servir de Skype... Il n'y a pas plus de 3 rendez-vous avec la même personne.

Pour tous renseignements, contactez la CCSO : 03 22 90 19 65 , au SAVD. Service gratuit

EN BREF À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Par Jean-Marc LABESSE

La CC2SO a décidé lors de la prise de compétence scolaire de continuer de gratifier les enfants du territoire, quittant le CM2 pour le collège, d'un petit cadeau marquant la fin de leur scolarité primaire avant le grand saut vers le collège. Ce jeudi 5 juillet, M Charbonnier, maire de Molliens-Dreuil et membre de la commission scolaire de la CC2SO est venu remettre en présence de M Maus, professeur des écoles en CM2 et M Labesse adjoint au scolaire, une calculatrice à chacun des vingt enfants quittant l'école du RPC. Celle ci sera la bienvenue pour leurs futures études. Notons que M Thiverny, maire de Beaucamps-le-Vieux viendra remettre les calculatrices à 16 enfants de Molliens-Dreuil tandis que M Labesse a remis à 23 enfants d'AIRAINES ladite calculatrice.



Le spectacle de la CC2SO pour les enfants des crèches, assistantes maternelles et Rouldoudou a eu lieu à Conty le mercredi 12 décembre 2018

Spectacle jeune public à Gauville en septembre. Notez dès à présent : le mardi 18 juin à Quevauvillers à 18h30 : A pas de loup, pour les enfants à partir de deux ans



Mise en place d'un panneau publicitaire lumineux dans le courant de l'année 2019 à Quevauvillers. La commission Communication s'est réunie le 18 octobre et a décidé d'acquérir 9 panneaux lumineux qui seront placés stratégiquement sur le territoire communautaire afin de diffuser les informations de la CC2SO et également de la commune où est installé le panneau.



Le 16 septembre, la première édition du rallye touristique

organisé par la MARPA et la communauté de communes, a été un véritable succès. Sur le thème du patrimoine et afin de mieux faire connaître notre territoire et ses richesses, plus 75 personnes y ont participé dans une ambiance conviviale et détendue. Après avoir répondu à de nombreuses

questions permettant de découvrir l'itinéraire le matin, le pique-nique s'est déroulé sous un soleil resplendissant à Guizancourt. La suite de la journée a eu lieu à Poix avec une visite guidée de la ville et retour à la Marpa avec un road book. La remise des prix a eu lieu en fin d'après-midi. Les participants, très satisfaits de leur journée, se sont donnés rendez-vous l'année prochaine! Il sera sans doute reconduit en 2019.



LA MÉDIATHÈQUE

Le Forum des associations du samedi 8 septembre a été un véritable succès!

De nombreux stands ont permis à une population venue en grand nombre de choisir et éventuellement de s'inscrire aux différentes activités proposées cette année. Un troc livre a été organisé par la médiathèque communautaire. Il a aussi rencontré un vif succès et a permis à de nombreuses personnes de repartir avec un livre. Notre conteur, Régis DOYE était présent pour le plus grand bonheur des enfants qui ont été ravis de faire connaissance avec le loup.



Tout au long de la semaine, il se passe quelque chose dans votre médiathèque communautaire!!!



Cours d'anglais

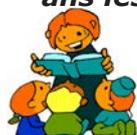


Cours informatique tous les lundis.



Club de lecture

**Des lectures aux enfants à partir de 2 ans les samedis de 10h30 à 11h30 :
26 janvier, 30 mars, 27 avril,
25 mai
et 30 juin**



L'atelier aquarelle s'est rendu le 3 août à Frémonstiers pour peindre la nature en direct

Et de nombreuses autres activités :

- Jeux de scrabble : tous les mercredis de 15h à 17h
- Atelier aquarelle : les jeudis 24 janvier, 7 et 21 février, 7 et 21 mars de 14h30 à 16h30
- Atelier peinture à l'huile : tous les jeudis hors scolaire de 20h à 22h
- Atelier scrapbooking : les samedis 2/02, 2/03, 6/04, 4/0, 1/06 et 20 juillet toute la journée de 9h à 12h
- NOUVEAU atelier autour du fil : tricot, couture, broderie... échanges de savoirs-faire les mardis 8/02, 5/03, 3/04, 7/05, 4/06 à 20h00
- Cours Informatique pour les seniors : tous les lundis 13h à 15h ou 15h à 17h
- Cours de tablette numérique tous les mardis de 9h00 à 10h(renseignements auprès de la CC2SO)
- Club de lecture : 27/02, 3/04, 15/05, 26/06 de 20h à 21h30 pouvez partager vos découvertes, vos coups de cœur et échanger vos lectures.

Pour tous renseignements, rendez-vous à la médiathèque ou téléphonez au 03 22 55 00 59

Prêt gratuit de livres

Horaires :

- Mardi : 16h30 - 18h30
- Mercredi : 14h 18h30
- Jeudi : 16h30 - 18h30
- Vendredi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h - 12h

Contact :
03 22 55 00 59
mediatheque.
qvv@cc2so

A noter dans vos agenda

- **La grande lessive** : art éphémère dans la rue le jeudi 28 mars
- **Le printemps des artistes** : du mardi 26 mars au 3 avril 2019 : expositions des œuvres des artistes locaux, dessins, peintures à l'huile et aquarelle. Vous pourrez admirer les œuvres exposées des artistes tout au long de la semaine aux horaires d'ouverture de la médiathèque. Le thème sera le Temps qui passe et le Temps qu'il fait!. **Un atelier gratuit, découverte Aquarelle** vous sera proposé le mercredi 27 de 14h30 à 16h30, sur inscription. **Un atelier gratuit peinture à l'huile** vous sera également proposé le samedi 30 mars de 10h à 12h sur inscription
- **Vernissage de l'exposition le mardi 26 mars à 18h30***
- Ateliers créatifs pour enfants à partir de 6 ans : *autour du papier, activités manuelles, pliage, origami, pop up* : 27/02, 20/03, de 14h30 à 16h30, gratuit sur inscription
- Rendez-vous Trinoval : atelier ménage responsable : comment fabriquer soi-même ses produits ménagers : le mardi 21 mai 2019 à 19h30, places limitées, sur inscription.
 - Samedi 22 juin : les artistes dans la rue

*Projet communautaire porté par la médiathèque de Conty

L'ÉCOLE

Par Jean-Marc LABESSE

C'est la rentrée des classes! Sur le visage des tout petits, des larmes mais aussi du dépit parfois pour les grands de ne pas retrouver les copains dans la même classe. M Maus, directeur de l'école, a insisté sur les nouvelles règles d'entrée et sortie de l'école qui a fait l'objet de travaux anti-intrusion pendant l'été. La sécurité amène également la municipalité à lancer un appel aux parents afin de stationner les voitures à quelques pas dans les quarante places offertes par la salle polyvalente proche. Un petit pas pour les enseignants et parents, un grand pas pour la sécurité de tous dans la rue Sainneville! L'équipe enseignante à l'exception de Mme Thoquenne qui hérite du CE2-CM1, n'a pas changé.



La fête de la science a eu lieu la semaine du 11 octobre. Les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendu au CHU d'Amiens au pôle Simu-Santé ainsi qu'à la fac de science. Journée riche en découverte où les

élèves ont pu découvrir l'univers hospitalier entièrement reconstitué avec les blocs opératoires, les salles de soins, de naissances, de réanimations, une officine etc...



Comme chaque année, les élèves ont planché sur la dictée ELA le 15 octobre, rédigée par un auteur(Alice Zeniter, prix Goncourt des Lycéens 2017) et dédiée au combat des enfants d'ELA contre la maladie. Cette journée est également un moment de réflexion sur la solidarité, le respect et le handicap. L'après-midi les élèves sont allés au stade et ont eu droit à un goûter bien mérité offert par l' Association des Parents d'Elèves.

Le 11 novembre, les élèves de l'école ont participé à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre



Ecole et cinéma :

Cette année, les élèves vont pouvoir aller au cinéma de Poix voir 3 films, activités prises en charge par la CC2SO

C'est Jeudi 20 décembre à 16H30 que se tenait **le marché de Noël** de l'école précédé d'un spectacle de chants de Noël. La salle était bondée par les parents et grand parents des élèves de l'école. Mme CARON avec la petite section de maternelle a dirigé le premier chant. Mme CHOPIN et M Maus ont pris le relais avec en particulier un chant en anglais. Mme Chopin, chef de chœur d'une chorale bien connue dans la région a animé les rencontres chorale réunissant quelques écoles du territoire. Après cette introduction musicale, le marché de Noël a permis aux parents d'admirer les réalisations de leurs bambins.

Par Jean-Marc LABESSE



A noter dans vos agendas pour 2019 :

- Jeudi 31 janvier : intervention d'Europe directe avec de jeunes étudiants européens(cette année l'Allemagne et l'Italie) afin de sensibiliser les élèves à l'union européenne
- Rencontre inter-chorales le 24 mai 2019
- sorties scolaires : Louvres Lens pour les classe de CE/CM et GS/CP
- Journée découverte multisports : tir à l'arc, kayak, course d'orientation, pris en charge par l'USEP
- Kermesse de l'école le samedi 22 juin



LA MARPA

Au mois de juin, une partie des résidents a participé à la préparation des **terrasses fleuries** sur le thème de la mer avec l'aide du service civique de la communauté de communes encadré par Madame Retourné. Les enfants de l'école ont également réalisé des fresques. Les jeunes du service civique ont mis en place un spectacle : l'Ile aux pirates.

Une plage a été réalisée au milieu de la MARPA. Deux résidentes profitent de la belle journée d'été pour prendre un bain de soleil sur un transat.

Des drapeaux ont été confectionnés, des bérets de marin, un filet de pêche, etc..)



Le 3 Septembre, les locaux de la MARPA ont accueilli Hélène FABRER, art-thérapeute, qui vient désormais

tous les 15 jours dispenser ses cours, le lundi de 15h00 à 16h30.

L'art -thérapie consiste à la

méditation corporelle sur des musiques du monde, qui permet aux participants de réaliser des gestes rythmés qui favorisent la mobilité tout en aidant à mieux s'orienter dans le temps et dans l'espace, de façon ludique.



Le 16 septembre, de nombreux résidents de la Marpa ont participé au Rallye automobile organisé par la Communauté de Communes. Fatigués peut-être mais fiers de leur parcours, ils se sont classés à la 15ème place et ont gagné une entrée au mini golf de Croixrault!



Le 11 octobre, à l'occasion de la semaine bleue, les résidents de la Marpa ont accueilli un groupe d'enfants de l'école de Quevauvillers et ensemble, ils ont participé à quelques parties de jeux de société.



Les jeunes de la MFR de Conty sont venus pour un après midi de janvier 2018 faire un atelier décoration de la Résidence. Ils ont pu assister ce jour-là avec les Résidents, à une conférence sur le sommeil, organisée par l'association Brain-Up

LES PETITS POIDS

Petit rappel concernant Les Petits Poids :

Cette association est destinée aux personnes atteintes de maladies métaboliques liées à l'obésité, à des maladies invalidantes physiquement et / ou psychologiquement pour aller vers un mieux-être par :

- Des activités physiques adaptées,
- Des ateliers culinaires,
- Des ateliers de bien-être (esthétisme, sophrologie, parole...),
- Du jardinage
- Une proximité, activités sur d'autres sites géographiques variés
- Une orientation vers l'éducation thérapeutique,
- L'organisation de débats et de colloques,
- L'accès à un site Internet assorti d'un Extranet, de réseaux sociaux, etc.,
- Des rencontres, des sorties, des repas culturels et thématiques,
- Des actions solidaires,



Les rendez-vous à Quevau :

- Séances de sophrologie ouvertes à tous. Mardi, en alternance de 9h à 10 h ou de 18h30 à 19h30
 - Gym à la salle polyvalente tous les jeudis de 9h à 10h
 - Piscine Aquasoa privatisée tous les vendredis à 14h à 15h

A noter dans vos agendas

Bourse aux vêtements adultes et adolescents le samedi 30 mars à la salle polyvalente



INFO-INFO-MUSIQUE ET HARMONIE-INFO-INFO

L'harmonie recrute:

L'harmonie recherche des musiciens pour compléter ses rangs. De tout niveau et horizons musicaux.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis à 20h30 derrière la mairie.

L'harmonie souffle ses 115 bougies en 2019.

À cette occasion, elle organise un week-end musical le 25 et 26 mai prochains. Nous espérons vous y voir nombreux.

L'harmonie municipale vous souhaite une très bonne année musicale 2019 »



À VOS AGENDAS

- Samedi 23 mars : audition de l'école de musique à la salle des fêtes
- Mercredi 19 juin : Fête de la musique à 18h



ÇA S'EST PASSÉ À QUEVAU

Le 14 juillet 2018 a été fêté à Quevauvillers avec en introduction le dépôt de gerbe traditionnel au monument aux morts . Un apéritif républicain a été servi aux habitants présents tandis que le repas a été servi à la salle polyvalente. C'est surtout l'après midi de jeux sous les halles qui a marqué un net défaut de recrutement. Pourtant, le jeu de la bassine parmi beaucoup d'autres a rafraîchi les enfants .En soirée, la population a été massivement présente pour participer à la retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice final. Une participation contrastée à Quevauvillers pour un 14 juillet singulier puisqu'il se déroulait en même temps que l'arrivée du tour de France à AMIENS tandis que tous avait à l'esprit le match de finale de coupe du monde entre la France et la Croatie qui entretenait bien des conversations.

Par Jean-Marc LABESSE



Le dimanche 30 septembre, le comité des fêtes et particulièrement Christian Duvauchelle et son épouse Micheline, a organisé un thé dansant à la salle polyvalente. Cette fois-ci c'était au profit de l'Association du Patrimoine et de l'école de musique. Plus de 150 personnes ont dansé jusqu'à 20H au son de l'accordéoniste Arnaud Guimard. Quelques jeunes passionnés de danse s'étaient glissés dans une salle majoritairement composée de retraités amoureux de l'accordéon et qui n'hésitent pas à faire des kilomètres pour assouvir leur passion. Beaucoup se connaissent et partagent une table en toute convivialité.

Par Jean-Marc LABESSE



Le dimanche 9 décembre, c'est Hervé Delohen qui est venu animer le thé dansant avec toujours une foule nombreuse pour assister à ce bel après-midi. La recette de cette journée sera reversée à la JSQ



Encore un grand merci aux bénévoles du comité des fêtes pour leur engagement, leur disponibilité et leur gentillesse sans qui toutes ces activités n'auraient pas lieu

LA SAINT-CRÉPIN

Par Jean-Marc LABESSE
Cette année 2018 fut une grande année pour notre foire à la mesure des voitures garées sur la chaussée Thiers, la rue de Chapelle et bien au delà de la maison médicale, rue de la Briqueterie.

La météo très clémente pour cette belle journée automnale a permis la réussite de cette manifestation comme l'implication des bénévoles pour la création et la diffusion du livret de St-Crépin, la tombola, le repas, les stands associatifs etc... Les attractions foraines nombreuses ont ravi les enfants et en particulier le X flight, manège de haut vol dispensateur de frayeur aux participants.

Tous les exposants se sont retrouvés à la cantine pour la remise des trophées récompensant l'assiduité à la foire.

M Kévin Lefevre a reçu



une coupe pour la présentation de quatre chevaux boulonnais. M André Copin a reçu de M Stoter, conseiller départemental, la médaille pour l'aide apportée au comité des fêtes et tout particulièrement pour la St-Crépin. M Labesse, premier adjoint a remis pour le compte d' Emmanuel Maquet député présent le matin, une coupe à M Philippe Janseunne accompagné de M de Saint-Riquier pour 14 ans de présence sur le stand Deboffe.

M Dussuelle Dominique maire, M Stoter, conseiller départemental et M Manable, sénateur, ont dit tout le bien qu'il pensait de cette foire, vitrine à leurs yeux de la ruralité. Notons que M Larive député qui a des attaches familiales à Quevauvillers a dit quelques mots en établissant un parallèle entre Quevauvillers et son petit village ariégeois.



LA SAINT-CRÉPIN EN IMAGE



Tirage de la tombola



Centenaire de la guerre 14/18

Par Jean-Marc LABESSE

Le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18 loin d'être la commémoration d'une victoire guerrière, a été l'occasion de se souvenir du sacrifice de nos soldats. C'est pourquoi l'association des anciens combattants locale, la municipalité avaient fait le choix de mettre en avant les enfants de l'école menés par M Maus et Mme Thoquenne, enseignants afin d'encourager la transmission de la mémoire de ce conflit. Chaque enfant portait à la connaissance de l'assemblée l'état civil de chaque soldat tombé pour la France et allait planter un drapeau et une fleur au monument. Un grand nombre de personnes a assisté à la cérémonie pour marquer ce centenaire. Monsieur le maire a remercié l'harmonie très sollicitée ce jour là et a invité l'assistance au pot de l'amitié. Les quelques gouttes tombées ce dimanche étaient bien peu de chose par rapport à la boue et la vermine éprouvées par les soldats. Le clairon du *cessez le feu* entonné à Quevauvillers a rappelé le soulagement qu'ils ont dû éprouver.



LA SAINTE-CÉCILE, le 24 novembre 2018

Par Jean-Marc LABESSE

Cette année la Sainte Cécile, patronne des musiciens, a été honorée par l'harmonie de Quevauvillers. Cécile, jeune fille sicilienne, avait un don pour la musique. En allant au martyr, elle entonna des chants mélodieux. Des notes aussi harmonieuses furent entendues lors de la messe puis à la salle polyvalente. Après une aubade, la fidélité des musiciens fut récompensée par des diplômes et médailles. Laura Quignon (5 ans) Louis Tavernier (5 ans de direction) Gilles Harmand, Romain Messier (12 ans), Yves Guyard (10 ans), Dominique Dussuelle, (médaille du vétéran). Après la photo, un très bon repas a permis d'échanger de bons souvenirs d'une année au service de la musique.



Noël de la commune le 14 décembre

Cette année, le Noël, organisé par la commune et le comité des fêtes a été un véritable succès. Le choix d'un ensemble de structures gonflables suivi d'un goûter crêpes, gaufres, de l'arrivée du Père Noël et la distribution d'œufs en chocolat a remporté l'unanimité auprès des enfants et des parents.



La cérémonie des vœux du Maire,

Le dimanche 13 janvier 2019, a été l'occasion pour M. Dussuelle, Maire, M. Labesse, 1er adjoint, et M. Stoter, Conseiller Départemental, de souhaiter une bonne et heureuse année 2019 à tous les habitants de Quevauvillers en rappelant les projets réalisés et ceux à venir pour la nouvelle année. M. le Maire a remercié l'Harmonie municipale pour sa présence et M. Duvauchelle pour son engagement au comité des fêtes. Ce dernier a remis à M Gaillet, président de la JSQ, un chèque correspondant aux recettes du dernier thé dansant. M. Labesse a présenté à l'assemblée les deux personnes chargées du recensement, Lucile Mouton et Claire Delavier. Les discours ont été suivis d'un pot de l'amitié accompagné de champagne et de petits fours.



Cérémonies du 5 décembre 2018

Le 5 décembre 2018, comme chaque année, de nombreuses personnes se sont réunies devant le monument aux morts de la commune afin de rendre hommage aux vingt cinq mille combattants *Morts pour la France*, au cours de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

Cette année, la mémoire de quatre jeunes du canton de Molliens-Dreuil fut particulièrement honorée et leur noms rappelés lors des allocutions prononcées.

Il s'agit de :

- THUILLIER Guy, de Quevauvillers, décédé le 8 août 1956 à Haouch-Kéchobrio (Algérie), à l'âge de 21 ans
- CATEL Marc, de Laleu, décédé le 28 janvier 1957 à Littré (Algérie) à l'âge de 20 ans
- PAIN Marc, de Dreuil-Hamel, décédé le 16 janvier 1959 à l'hôpital du Val de Grâce à Paris, à l'âge de 22 ans.

La famille de Paul DAVID participait à la cérémonie ainsi que le frère de Marc CATEL et les porte-drapeaux de Quevauvillers, Airaines, Quesnoy-sur-Airaines, Dreuil Hamel, Saint Aubin Montenois, Camps-en-Amienois, Revelles, Pissy, Briquemessnil, Bougainville.

Cette présence contribua à rendre cette cérémonie très émouvante. On notait également la participation de Messieurs Stoter, Conseiller Départemental, Noblesse, Maire d'Airaines, Fouré Guy, toujours assidu aux cérémonies patriotiques, Zagato demeurant à Pissy, titulaire de la légion d'honneur pour son action au sein de la Résistance.

Sous la présidence de Monsieur le Maire, assisté des membres du Conseil Municipal, la manifestation à débuté à 11h45 avec le concours de l'harmonie municipale.

Le Président des Anciens combattants de Quevauvillers, Monsieur Claude David, a communiqué le déroulement de la cérémonie et a remercié pour leur présence les autorités locales, les habitants de Quevauvillers, les membres de l'Association cantonale des A.C.P.G.C.A.T.M, les porte-drapeaux et les musiciens pour leur dévouement.

Monsieur DAVID ajouta également qu'une délégation d'anciens combattants de Quevauvillers conduite par Monsieur le Maire, a assisté à une manifestation organisée par la ville d'Airaines, avant de participer à celle de

Quevauvillers.

Deux messages furent ensuite lus :

Celui du Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, par Monsieur Dominique Dussuelle, Maire de Quevauvillers.

Celui de la Fédération nationale des Anciens Combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc par monsieur Serge Leclercq, Président cantonal.

Puis un dépôt de gerbes devant le monument aux morts eut lieu.

Ce geste symbolique fut effectué par Messieurs Stoter, Dussuelle, Noblesse, Leclercq, David et Catel. La sonnerie aux Morts retentit ensuite, suivie d'une minute de silence observée par l'assemblée. Celle-ci entonna ensuite la Marseillaise alors que l'harmonie municipale faisait résonner ses instruments.

La présence des musiciens, indispensable, contribua à accentuer le caractère solennel de cette cérémonie. Les personnes ayant participé à la manifestation se rendirent ensuite à la salle polyvalente où les conversations s'échangèrent dans une ambiance très amicale

Par François de Percy



PAGE MÉDICALE

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Qu'est-ce qu'un Contrat Local De Santé

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales dans le domaine de la santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions au plus près des populations.

Le vendredi 5 octobre 2018, une réunion s'est tenue à l'EPISSOS (structure regroupant les EPHAD de POIX, Airaines, Hornoy) afin d'examiner l'évaluation du premier contrat local de santé (2012-2017) et envisager avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) un CLS 2 (second contrat local de santé).

Le CLS est un outil permettant la mise en place de la politique de santé sur notre territoire de la CC2SO de Oisemont à Conty en passant par Quevauvillers.

Le CLS1 a permis la mise en place des MSP (maison de santé pluriprofessionnelle)

Rappel :

Octobre 2011 : Poix de Picardie

Décembre 2012 : Oisemont

Septembre 2014 : Quevauvillers

Janvier 2015 : Molliens-Dreuil

Et un pôle de santé à Hornoy le Bourg

Dans une maison médicale, l'ARS demande qu'il y ait un projet de santé portant par exemple sur la prévention des maladies ou les addictions.

Les élus présents ont noté, c'est un vœu partagé par le conseil municipal de Quevauvillers et l'équipe médicale, qu'il serait nécessaire d'accueillir un dentiste. Un terrain qui jouxte la maison médicale est resté libre pour une extension à une nouvelle offre de soins. Mme Guéraud a répondu qu'il est difficile de trouver des praticiens y compris dans les villes. A Picquigny, le dentiste est parti sans trouver de remplaçant.

Le premier Contrat Local de Santé est donc une réussite puisque nous pouvons citer Mme Gueraud Cécile, cadre de l'ARS, qui a indiqué: «Le CLS 1 a réussi à structurer sur un territoire une offre de

premier recours»

Il reste des points à approfondir comme « l'éducation thérapeutique du patient » pour des maladies comme le diabète, les maladies chroniques. A Quevauvillers, l'équipe médicale s'est formée à l'éducation thérapeutique du patient dans le domaine cardio vasculaire.

Il reste encore à fédérer et à faire connaître les associations qui œuvrent dans la prévention comme l'addiction alcoolique (Airaines) ou l'obésité (les petits Poids) par exemple.

Un projet intéressant dans le domaine de l'éducation alimentaire.

La CC2SO a répondu à un appel à projet PAT (projet alimentaire territorial) dont le but est de travailler sur les modes de consommation des habitants de la CC2SO, les circuits courts, le gaspillage, la mise en place d'atelier cuisine etc.. Car l'offre alimentaire des hypermarchés privilégie les promotions de produits gras et sucrés qui va à l'encontre d'une alimentation plus saine et équilibrée. C'est un exemple à travailler.

Conclusion: y aura-t-il un contrat local de santé N° 2 ?

Mme Guéraud a rassuré l'auditoire en indiquant que l'ARS est favorable à un nouveau CLS . Ce contrat nouvelle génération sera resserré avec plus de souplesse. Il aura une durée de 5 ans et devra bien-sûr être en conformité avec le PRS (plan régional de santé) des Hauts de France. Il mettra en œuvre une concertation large avec la CC2SO, la CAF, la MSA, les EPHAD, les professions médicales et paramédicales. Il prendra en compte la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique que mène la CC2SO avec l'OPAH et sa suite le PIG (programme d'intérêt général).

Par Jean-Marc LABESSE 1er adjoint

PAGE JURIDIQUE

Des garanties légales protectrices en cas de désordres sur construction

En matière de construction, contrairement à une idée reçue, la réception des travaux ne met pas fin à la responsabilité contractuelle du constructeur. En effet, certaines malfaçons ou non-façons peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs mois, voire plusieurs années, après la livraison de l'immeuble.

Les articles 1792 et suivants du Code civil protègent donc le maître d'ouvrage en organisant deux garanties légales : **la garantie biennale** et **la garantie décennale**. Ces garanties permettent d'engager la responsabilité du constructeur après l'achèvement des travaux et d'obtenir le remboursement des dommages nés des vices de construction, qui seraient apparus dans un délai de deux ou dix ans selon leur gravité.



La garantie biennale est applicable lorsqu'un désordre survient sur un des éléments d'équipement de l'ouvrage, si celui-ci n'est pas suffisamment important pour être réparé dans le cadre de la garantie décennale.

En revanche, lorsque le vice, caché lors de la réception de l'ouvrage, présente une gravité importante, c'est **la garantie décennale** qui est applicable.

En règle générale, la garantie décennale couvre toutes les opérations de construction ou de modification d'un ouvrage immobilier (c'est-à-dire, non susceptible d'être déplacé, donc rivé au sol), et notamment les travaux réalisés sur une maison, un hangar, une clôture, une terrasse, une serre, une citerne, ou même un talus lorsqu'ils sont assis sur des fondations...

Un régime en faveur du maître d'ouvrage (commanditaire des travaux)

Le délai de deux ou dix ans de la garantie est un délai d'épreuve et d'action. Cela signifie que le désordre doit avoir été constaté et l'action engagée avant l'expiration de ce délai.

La réception des travaux est le point de départ du délai de garantie, peu importe que la réception ait été prononcée avec ou sans réserve, qu'elle ait donné lieu à un procès-verbal de réception ou qu'elle ait été purement tacite (simple paiement de la facture et « remise des clefs »).

Ce délai s'interrompt suite à une action en justice au fond ou en référé (pour la désignation d'un expert, par exemple) contre le constructeur. Même si le délai de garantie peut être considéré comme relativement long (deux ou dix ans), il est primordial de ne pas hésiter à l'interrompre par l'introduction d'une action en justice.

Enfin, il est à noter que le régime des garanties est particulièrement protecteur envers le maître de l'ouvrage, puisque le constructeur est tenu de contracter une assurance de responsabilité décennale et est présumé être responsable du désordre lorsque celui-ci survient dans le délai de garantie. En outre, le constructeur ne pourra jamais s'exonérer de sa responsabilité par une clause glissée dans le contrat. Ces garanties sont légales et donc applicables en toute hypothèse.

Par Thibaut NOUGEIN, avocat

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

- Dimanche 13 janvier : vœux du maire
- Dimanche 27 janvier : AG Anciens Combattants

FÉVRIER

- Samedi 9 février : Loto de l'association L'Espoir, la Vie de Calvyn
- Dimanche 24 février : Foyer Rural : Sortie Salon de l'agriculture

MARS

- Vendredi 1er mars : Spectacle CC2SO
- Samedi 9 mars : Association Parents d'élèves : Boum déguisée années 80, tartiflette
- Samedi 16 mars : Soirée familiale JSQ
- Samedi 23 mars : Audition école de musique
- Dimanche 24 mars : Banquet de l'amitié
- Mardi 26 mars : vernissage exposition printemps des artistes
- Mardi 26 mars au samedi 30 mars : printemps des artistes à la médiathèque
- Jeudi 28 mars : la grande lessive
- Samedi 30 mars : Association Les Petits-Poids : Bourse aux vêtements adultes
- Dimanche 31 mars : Thé dansant

AVRIL

- Mardi 2 avril : Exposition des travaux d'élèves de l'école
- Samedi 6 avril : Loto Foyer Rural
- Samedi 13 et dimanche 14 avril : marché de Pâques Association l'Espoir, la vie de Calvyn : artisans, produits du terroir
- 16,17,18,19 avril : tournoi foot JSQ
- Dimanche 21 avril : chasse aux œufs de Pâques, comité des fêtes et commune
- Samedi 27 avril : repas dansant Années 80, organisée par L'association Les Petits-Poids

MAI

- Mardi 8 mai : commémoration de la victoire 1939-1945
- Dimanche 12 mai : Bourse aux jouets de printemps, Association Parents d'élèves
- Mardi 21 mai : Atelier ménage responsable à la médiathèque
- Dimanche 30 mai : tournoi de foot JSQ

JUIN

- Dimanche 2 juin ; Foyer Rural : sortie VVT
- Dimanche 9 juin : tournoi de foot JSQ
- Mardi 18 juin : Spectacle Jeune Public
- Mardi 18 juin : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle
- Mercredi 19 juin : fête de la musique
- Vendredi 21 juin : AG foot à 19h
- Samedi 22 juin : Kermesse de l'école
- Samedi 22 juin : les peintres dans la rue
- Samedi 29 juin : spectacle de danse Sohéline
- Dimanche 30 juin : Thé dansant

JUILLET

- Dimanche 14 juillet : fête nationale, repas républicain, retraite aux flambeaux et feu d'artifice

AOÛT

- Samedi 31 août : concours pétanque Foyer rural

SEPTEMBRE

- Samedi 7 Septembre : Forum des associations
- Samedi 14 et dimanche 15 septembre : week-end du patrimoine
- Dimanche 15 septembre : rallye automobile organisé par la CCSSO et la Marpa
- Samedi 28 septembre : Thé dansant

OCTOBRE

- Samedi 5 octobre : Repas Association La vie, l'Espoir de Calvyn
- Dimanche 20 octobre : Saint-Crépin

NOVEMBRE

- Dimanche 3 novembre : bourse aux jouets Association des Parents d'élèves
- lundi 11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918

DÉCEMBRE

- Dimanche 1er décembre : Thé dansant
- Jeudi 5 décembre : Hommage aux Morts de l'AFN
- Vendredi 13 décembre : Arbre de Noël de la Commune
- Jeudi 19 décembre : marché de Noël de l'école

ÉTAT CIVIL

Naissances

- 8 juin 2018 : COCATRIX Noé, Jean
- 11 juin 2018 : HIRONNDAR Ambre, Ludivine, Mélanie
- 7 juillet 2018 : DUCHATEAU Louis, Raymond, Patrice
- 17 juillet 2018 : MAGNÉE Léa, Laurence, Martine
- 31 juillet 2018 : JOLY Adam, Rudy, Gabin
- 1er septembre 2018 : DECROIX Baptiste, Ludovic, Mickaël
- 14 septembre 2018 : BLED Elias, Gabriel, Christophe
- 22 octobre 2018 : SION Valentin
- 27 octobre 2018 : SOULLEZ INGUANTA Gaspard, Emmanuel, Pascal

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Décès

- 15 juin 2018 : BATZLAFF, née DUMOULIN Michèle
- 10 août 2018 : CLAËYS René
- 21 août 2018 TERNISIEN Danièle, née CUVILLIER
- 19 juillet 2018 : MOREL Jean-Claude
- 25 juin 2018 : SONNTAG Dominique

Nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées

Nouveaux arrivants

- 2 avril 2018 : FOLLET Corentin, 64 rue de Chapelle
- 15 juin 2018 : INGUANTA Élodie et SOULLEZ Morgan, 125 bis chaussée Thiers
- 30 juin 2018 : DENIS Arnaud, 4 rue Ruin
- 01 juillet 2018 : RATTEL Stéphanie et GARNIER Michaël, 93 Chaussée Thiers
- 02 juillet 2018 : BROQUET Marine et BARON Judicaël, 3 Place Leclercq
- 21 juillet 2018 : TELLIER Mathilde et PLANQUART Loïc, 91 chaussée Thiers
- 07 août 2018 : LENNE Reynald et DENAMPS Séverine, 5 rue de Chapelle
- 14 août 2018 : LAURENT Morgan, 3 rue de Courcelles
- 25 août 2018 JACOB Annita, 18 rue Lucien Geoffroy
- 30 août 2018 BANDARZ Michaël : 4 rue du Verderet
- 01 septembre 2018 : GAILLET Thomas, 17 bis rue de Verdun
- 01 septembre 2018 : PAUCHET Mathieu, 8 rue de la gare
- 01 septembre 2018 : PIERRIN Mélanie et BEAUVISAGE Jonathan, 2 rue du Verderet
- 02 septembre 2018 : DHEILLY Claudine, 11 rue de Courcelles
- 08 septembre 2018 : DENEUVILLE Mathilde et DI-FRANCO Giovanni
- 16 septembre 2018 : GAREL Morgane, 49 bis chaussée Thiers
- 17 septembre 2018 : NAMPONT Céline et MAISON Maxence, 84 chaussée Thiers
- 29 septembre 2018 : BRUXELLE Céline et CUISSETTE David, 50 chaussée Thiers
- 01 octobre 2018 : DUMONT Grégoire, 3 Place du Gal Leclercq
- 01 octobre 2018 : GORENFLOS Pauline et LEVOIN Nathanaël, 3 place du Gal Leclercq
- 13 octobre 2018 : LOBBÉ Dorian, 91 chaussée Thiers
- 15 octobre 2018 : COMBAUD Hélène et BOUCART Quentin, 125 ter chaussée Thiers
- 16 octobre 2018 : SANCHEZ Michel, 23 rue de la Briqueterie
- 17 novembre 2018 : BEUGER Francine, 8 place Lucien Geoffroy
- 01 décembre 2018 : JACQUES Valérie et HORGNIES Denis, 3 rue Motte
- 03 décembre 2018 : LÉMÈRE Lucie et FOLLET TERENCE, 9 impasse d'Henneville
- 05 décembre 2018 : TRAVET Pierrette, 6 rue des Marronniers

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants

RAPPEL ! RAPPEL ! RAPPEL

Il est de bon usage de signaler à la mairie votre arrivée ou votre départ dans la commune. Il est de votre intérêt de nous faire connaître vos dates d'arrivée et de départ ainsi que la composition de votre foyer, notamment pour la facturation de l'eau et de la redevance des ordures ménagères, facturation au prorata du temps d'occupation du logement.

Pour les propriétaires de locatif, pensez à nous communiquer les dates d'arrivée et de départ de vos locataires avec les noms et prénoms des nouveaux occupants, l'adresse des partants et l'index du compteur d'eau.

LE COIN DES ARTISTES

Le 16 juin 2018 a eu lieu la journée **Les artistes dans la rue.**

Les cours des ateliers de peinture à l'huile et d'aquarelle se sont donnés rendez-vous pour exposer les œuvres de

l'année. Ils ont profité de ce moment de rencontre et d'échange pour installer leur atelier dans la rue et peindre au plus grand plaisir des passants qui ont pu admirer les chefs d'œuvre de nos artistes.

L'atelier de peinture à l'huile est animé par Denis Fontana tous les jeudis soirs de 20h00 à 22h00 et celui d'aquarelle par Nathalie Pettoello un jeudi par mois de 14h30 à 16h30, à la médiathèque.



ET DES LECTEURS

Par Régis DOYE

Prévisions et observations météorologiques.



De nos jours, pour le commun des mortels, l'observation du temps n'a pour but que de connaître le temps qu'il fera en fin de semaine, pour les vacances ou la réussite de fêtes.

Aux siècles derniers le paysan qui passait sa vie au champs observait toujours le ciel. Ses points de repères étaient les saints du calendrier et les fêtes religieuses.

❖ **Les « douze jours » entre Noël et l'Épiphanie...** indiquent le temps qu'il fera dans l'année. Le 25 décembre correspond à janvier, le 26 à février etc.

❖ **Le temps de Pâques...** mérite toute notre attention.

« S'il pleut à chés troés Pâques (Rameaux, Pâques, Quasimodo)
peinse à veinde t'vaque ».

« S'il pleut aux trois pâques, pense à vendre ta vache »
(car la récolte sera mauvaise).

❖ **L'observation des animaux...** également.



Si les hirondelles volent bas et les crapauds sautent,
la pluie et l'orage sont à craindre.

« Sauté crapieu, os érons d'l'ieu ».

Si « chés yeuves, i rest'té dins ch'bos »,
(si les lièvres restent dans le bois) le temps sera beau.

❖ **Calendrier des semailles et des récoltes.**

« Sème des ognons à Sainte Agathe (5 février) »

« I varons grouis con-me l't'chul d'eine gatte »
(le revers d'une assiette)

« Blé in marettes (flaques d'eau de pluie)

« Avoine in pourettes (avoine en poussière) »



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPAL

☒ 67, Chaussée Thiers - 80710 QUEVAUVILLERS

☎ : 03 22 90 92 81

✉ : mairie.de.quevauvillers@wanadoo.fr

Responsable de publication : Dominique DUSSUELLE

Création et mise en page : Laurence NOUGEIN

Ont participé à ce numéro : Cathy CARBONNIER, Raphaël DAULT, Régis DOYE, Patricia FRÈRE, Dominique GAILLET, Jean-Marc LABESSE, Lison MAEGHT, thibaut NOUGEIN, Emmanuelle OBRITIN, François de PERCY, Nathalie PETTOELLO
Louis TAVERNIER,

Crédit photos : Delphine DAMAY, Jean-Marc LABESSE, Laurence NOUGEIN, Louis TAVERNIER

Nathalie PETTOELLO,

Comité de relecture : Nathalie BINET, Carmen COZETTE, Chantal DELIENCOURT, William HOUSSEUX, Jean-Marc LABESSE,
Nathalie PETTOELLO

Impression : CCSSO, ne pas jeter sur la voie publique.

